

Balance des paiements – France • Janvier 2021

Les transactions courantes se détériorent légèrement

Les transactions courantes enregistrent un déficit de 1,6 milliard d'euros en janvier, soit une détérioration limitée de 0,6 milliard par rapport à décembre (données cvs-cjo).

Le solde des biens reste stable à -2,7 milliards : la réduction du déficit hors énergie compense la hausse de la facture énergétique. En revanche, l'excédent des services se réduit légèrement, de 0,5 milliard, pour s'établir à 1,3 milliard.

Dans le compte financier (données non cvs), les investissements de portefeuille enregistrent des acquisitions nettes de titres supérieures de 46,9 milliards d'euros aux accroissements nets de passifs en titres, tandis que les emprunts nouveaux ont excédé les prêts de 63,6 milliards. Les opérations d'investissements directs et celles sur les instruments financiers dérivés sont quant à elles proches de l'équilibre, pour des soldes respectivement de -3,1 milliards et +2,2 milliards.

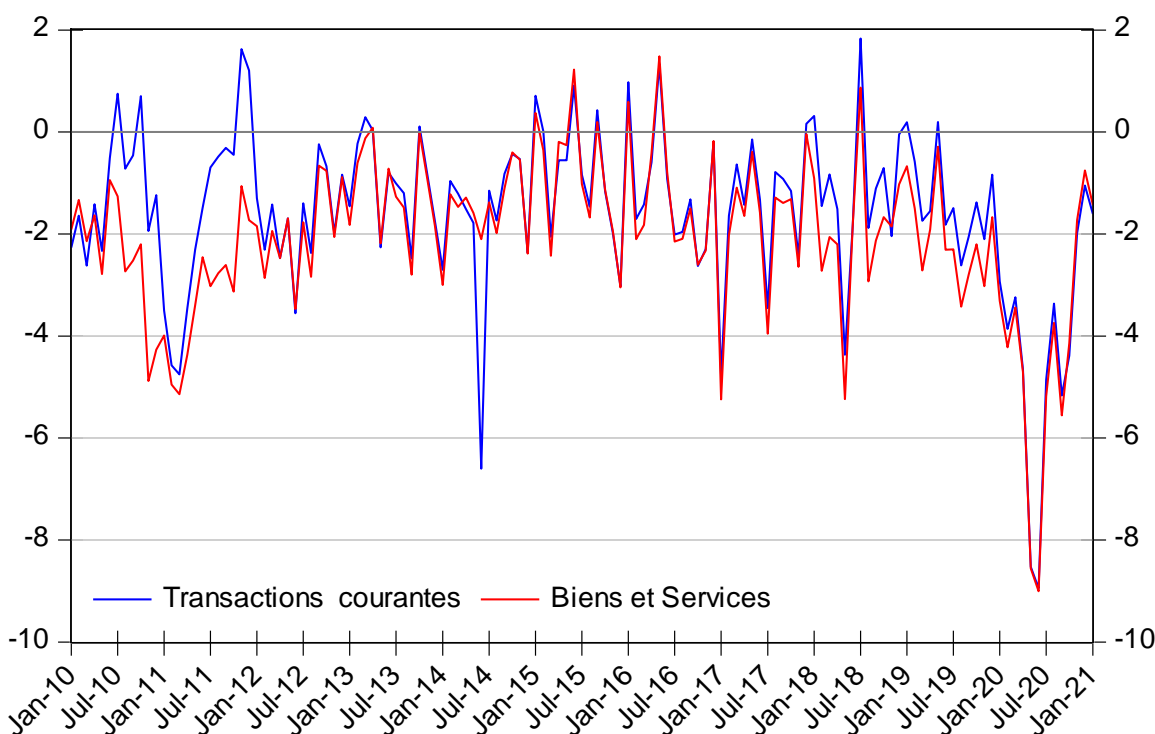
Balance des paiements de la France

| (En milliards d'euros) | 2018 (a) | 2019 (a) | déc-20 (b) | janv-21 (b) |
|---|--------------|--------------|---------------|----------------|
| Compte de transactions courantes (cvs - cjo) | -13,2 | -16,2 | -1,0 | -1,6 |
| <i>Biens (1)</i> | -48,1 | -46,8 | -2,6 | -2,7 |
| Énergie | -43,4 | -42,7 | -1,5 | -2,6 |
| Biens hors énergie | -4,6 | -4,2 | -1,1 | -0,1 |
| <i>Services</i> | 24,8 | 21,6 | 1,8 | 1,3 |
| Services de voyages | 14,5 | 10,8 | 0,4 | 0,3 |
| Services de transports | -6,9 | -5,0 | 0,2 | 0,3 |
| Services de conseils, de R&D ou liés au commerce, fournis aux entreprises | 7,6 | 7,2 | 0,9 | -0,2 |
| Services divers (2) | 9,6 | 8,6 | 0,4 | 0,9 |
| <i>Revenus primaires et secondaires (3)</i> | 10,1 | 9,0 | -0,3 | -0,2 |
| Compte de capital (brut) | 2,1 | 1,9 | 0,2 | 0,0 |
| Compte financier (brut) | -23,3 | -28,8 | 16,9 | -18,3 |
| <i>Investissements directs</i> | 57,1 | 4,2 | -1,8 | -3,1 |
| - Français à l'étranger | 118,3 | 49,8 | 2,1 | 1,6 |
| - Étrangers en France | 61,2 | 45,6 | 3,9 | 4,7 |
| <i>Investissements de portefeuille</i> | 9,4 | -93,0 | -17,4 | 46,9 |
| - Avoirs | 29,0 | 53,2 | -38,3 | 73,3 |
| - Engagements | 19,6 | 146,2 | -21,0 | 26,4 |
| <i>Instruments financiers dérivés</i> | -25,9 | 3,7 | -20,0 | 2,2 |
| <i>Prêts et emprunts (4)</i> | -74,4 | 53,4 | 55,4 | -63,6 |
| <i>Avoirs de réserve</i> | 10,4 | 2,8 | 0,6 | -0,7 |
| Erreurs et omissions | -12,2 | -14,6 | 14,6 | -14,9 |

(a) Données du rapport annuel de 2019 (b) Données provisoires
(1) à (4) Voir les notes méthodologiques page 2.

Source et réalisation : BANQUE DE FRANCE – DGSEI

Transactions courantes – Total et solde des biens et services



Les séries figurant dans ce graphique sont en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (cvs-cjo).

Notes méthodologiques sur le tableau de la page 1

(1) Les données sur les échanges de biens sont FAB/FAB, c'est-à-dire hors frais de transport et d'assurance qui sont classés en services. Elles se composent des données d'échanges de marchandises publiées par la Direction générale des Douanes et des droits indirects d'une part, du négoce international et d'ajustements méthodologiques calculés par la banque de France, d'autre part. Les modifications des données douanières permettent d'assurer la conformité de la balance des paiements de la France aux normes internationales édictées par le FMI et de ce fait la comparaison avec les autres pays. Le motif conceptuel de ces retraitements est de considérer qu'il y a échange international lorsqu'il y a transfert de la propriété économique, et d'assurer ainsi la cohérence avec la comptabilité nationale puisque celle-ci est également fondée sur la notion de propriété économique.

(2) Les services autres que services de voyages (tourisme et voyages professionnels, pour l'essentiel), services de transports et services de conseil, de R&D ou liés au commerce comprennent les services de fabrication, d'entretien et de réparation, de construction, d'assurance et de pension, les services financiers, les commissions pour usage de propriété intellectuelle, les services de télécommunication, d'informatique et d'information, les services personnels, culturels et relatifs aux loisirs et les services des administrations publiques.

(3) Les revenus comprennent les revenus primaires et les revenus secondaires. Les revenus primaires sont ceux qui reviennent aux agents économiques pour leur participation au processus de production (rémunération des salariés), pour la fourniture d'actifs financiers (revenus d'investissements) ou pour la location de ressources naturelles (loyers) ainsi que les impôts et subventions sur les produits et la production. Les revenus secondaires correspondent aux opérations de répartition non liées aux moyens de production (contributions budgétaires aux institutions européennes, envois de fonds...).

(4) Les « Autres investissements » (prêts et emprunts) composent une rubrique du compte financier qui englobe toutes les opérations sur les actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne relèvent ni des investissements directs, ni des investissements de portefeuille, ni des instruments financiers dérivés, ni des avoirs de réserve. En pratique, cela recouvre, pour l'essentiel, les dépôts auprès des banques, ainsi que les opérations de prêts et emprunts, entre banques le plus souvent, mais aussi effectuées par des sociétés d'assurances, des entreprises, et des fonds d'investissement de toute nature.

La Banque de France met à disposition sur son site internet une [note méthodologique détaillée sur la balance des paiements et la position extérieure](#) et des éclairages sur les thèmes :

- [investissements directs](#),
- [envois de fonds et revenus du travail](#),
- [tourisme international \(« services de voyages »\)](#),
- [expositions bancaires internationales](#),
- [implantations bancaires à l'étranger](#),
- [réserves de change](#),
- [services aux entreprises](#).

